Acceptée en l2 de droit par équivalence : je suis perdue !

Par **ali_18**, le **27/09/2016** à **19:21**

bonjour j'ai besoin de vos conseils, j'ai validée une licence de science politique et je suis inscrite en du de criminologie ainsi qu'en L2 de droit car j'ai été acceptée par équivalence. j'ai vraiment envie de réussir ces études de droit seulement je suis totalement perdue, j'ai du mal a suivre et même parfois a comprendre certains cours (n'ayant pas acquis les bases de l1). je m'inquiète aussi quant à la méthodologie de droit pour les examens. pourriez vous me donner des conseils ? merci d'avance

Par **LouisDD**, le **27/09/2016** à **19:37**

Salut !

Pour ce qui est de la méthodologie, regardez sur le forum vous trouverez votre bonheur, n'hésitez pas à poser vos questions.

Pour ce qui est des lacunes c'est normal, s'il faut un an pour prendre des bases en droit ce n'est pas pour rien !
Je vous invite à trouver des cours de L1 si vos camarades sont sympas sinon il y a des cours en ligne sur l'UNJF si votre fac y est abonnée !

Sinon il vous faut du courage de la détermination et puis travailler !

Bonne soirée !

Par **ptitcolibri**, le **27/09/2016** à **21:33**

Pour la méthodologie, tu trouveras plein d'annales, il en existe de très bien, complet avec des exemples et corrigés.

Pour les cours, je ne m'y connais pas assez pour en parler mais comme le propose LouisDD, vous pouvez voir avec vos camarades de promo.

Par **Yn**, le **28/09/2016** à **09:53**

Il est clair que combiner la méthode (la grande histoire de la L1) avec le droit des obligations et le droit administratif (grande histoire de la L2), s'annonce difficile.

1/ Il est impératif que tu rédiges toutes les semaines les exercices demandés (commentaire, dissertation, etc.) dans toutes les matières. Il faut impérativement que tu maîtrises rapidement la structure des différents arrêts (faits, procédure, solution) et la technique de rédaction.

2/ Consulte des ouvrages de méthode et les annales du droit (programme L2) chez Dalloz qui regroupe tous les sujets d'examen corrigés au cours d'une année universitaire (par exemple, 2014-2015).

Je ne souhaite pas faire preuve d'un pessimisme déraisonnable, mais tu t'engages dans quelque chose d'extrêmement compliqué.

Bon courage.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés